



LES MÉDIAS ET LA LIBERTÉ DE PRESSE

GUIDE PÉDAGOGIQUE

NIVEAU

- Deuxième cycle du secondaire

DURÉE

- Environ 55 minutes (variable)

DISCIPLINES

- Éthique et culture religieuse
- Français langue d'enseignement
- Univers social (géographie)

DOMAINES GÉNÉRAUX DE FORMATION

- Vivre-ensemble et citoyenneté

AXES DE DÉVELOPPEMENT

- Connaissance et respect des responsabilités et droits individuels et collectifs en lien avec les médias.

INTENTION ÉDUCATIVE

- Amener l'élève à comprendre ce qu'est la liberté de presse et à saisir l'importance de sa mise en application et de sa défense autour du globe.

COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Éthique et culture religieuse

- Se positionner, de façon réfléchie, au regard d'enjeux d'ordre éthique

Univers social (géographie)

- Construire sa conscience citoyenne à l'échelle planétaire

Français langue d'enseignement

- Lire et écrire des textes variés

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

- Exercer son jugement critique et son esprit d'analyse

I - AMORCE (5 MINUTES)

PRÉSENTEZ AUX ÉLÈVES DES COPIES DE DIFFÉRENTS JOURNAUX ET REVUES. ESSAYEZ DE LEUR PRÉSENTER DES JOURNAUX COUVRANT UNE MÊME PÉRIODE (LA MÊME JOURNÉE OU SEMAINE). DEMANDEZ AUX ÉLÈVES D'EXPRIMER BRIÈVEMENT LEURS PREMIÈRES IMPRESSIONS SUR CE QU'ILS Y OBSERVENT (QUI SONT LES PERSONNES MISES EN VEDETTE, QUELS SONT LES SUJETS ABORDÉS, ETC.).

DEMANDEZ AUX ÉLÈVES S'ILS ONT DÉJÀ ENTENDU PARLER DE LA LIBERTÉ DE PRESSE ET S'ILS SONT EN MESURE DE DÉFINIR EN QUOI CONSISTE CE CONCEPT.

Définition (non exhaustive) : La liberté de presse est l'un des principes fondamentaux des systèmes démocratiques. Elle repose sur la liberté d'opinion, la liberté de pensée et la liberté d'expression. La Déclaration universelle de droits de l'Homme, dans son article 19, signale que « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ».

II - EXPLICATION ET RÉALISATION DE LA SITUATION D'APPRENTISSAGE (20 MINUTES)



LES MÉDIAS ET LA LIBERTÉ DE PRESSE

GUIDE PÉDAGOGIQUE

III - CORRECTION (10 MINUTES)

RÉPONSES AUX QUESTIONS DU BLOC B :

1. Les régimes totalitaires, les excès de violence, les tensions particulières (politiques, religieuses...), la concentration des médias, etc.
2. La concentration des médias, que l'on appelle aussi « convergence ». Les médias qui appartiennent à de grands groupes économiques se voient imposer de « l'autocensure » afin de protéger les intérêts des actionnaires. Cela signifie, par exemple, que les journalistes n'ont pas la possibilité d'écrire ce qu'ils désirent ou de rapporter fidèlement des faits qui pourraient nuire aux propriétaires des médias pour lesquels ils travaillent, même si ces informations sont d'intérêt public.
3. Réponses personnelles des élèves. (dénoncer, écrire à son gouvernement et au CRTC – Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, s'abonner et/ou consommer des médias indépendants et critiques, supporter les organisations qui défendent la liberté de presse, etc.).

RÉPONSES AUX QUESTIONS DU BLOC D :

Réponses personnelles des élèves. Recueillez quelques réponses pour chaque question en permettant aux élèves d'expliquer brièvement leurs réponses. Écrivez au tableau les éléments récurrents et essayez de construire une réflexion commune. Gardez en tête les questions suivantes :

- Sommes-nous, en général, bien informés ?
- Avons-nous un accès facile et rapide à des sources d'information diversifiées ?
- Sommes-nous satisfaits de l'information que nous recevons ?
- Connaissons-nous des cas de violation de la liberté de presse dans notre région ou pays ? Et dans le monde ?

IV- RÉALISATION DU JEU DE RÔLES (15 MINUTES) ACTIVITÉ FACULTATIVE

Explications :

Séparez votre classe en quatre groupes plus ou moins homogènes.

- Assignez à chaque groupe un rôle (voir Annexe).
- Distribuez la partie correspondante à chaque équipe.
- Lisez la situation pour s'assurer que tout le monde la comprenne bien.

- Réservez un temps adéquat aux équipes pour qu'elles puissent préparer le topo journalistique qu'elles présenteront à la classe, en se basant sur les informations contenues sur leur fiche.
- Chaque équipe doit nommer un représentant qui sera chargé de présenter son média et de lire le commentaire au sujet de la nouvelle.
- Une fois le tour des équipes fait, l'équipe-audience choisira le compte rendu qu'elle considère le plus complet et objectif.

V- RETOUR ET INTÉGRATION (5 MINUTES)

Donnez quelques instants aux élèves pour réaliser une réflexion personnelle. Discutez tous ensemble des différentes façons de présenter une nouvelle et des raisons qui font en sorte que la liberté de presse est si importante pour toute société. Invitez les élèves à diversifier leurs sources d'informations et à rester très critiques quant au contenu diffusé par les grands médias de masse.

N'HÉSITEZ PAS À CONSULTER LES RÉFÉRENCES SUIVANTES AFIN D'EN SAVOIR PLUS SUR LES MÉDIAS ET LA LIBERTÉ DE PRESSE :

- Déclaration universelle des droits de l'Homme : <http://www.un.org/fr/documents/udhr/>
- Charte canadienne des droits et libertés : <http://www.pch.gc.ca/pgm/pdp-hrp/canada/frdm-fra.cfm>
- Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes – CRTC : <http://www.crtc.gc.ca/fra/accueil-home.htm>
- Journalistes pour les droits humains : <http://www.jhr.ca/fr/>
- Centre de ressources en éducation aux médias : <http://www.reseau-crem.qc.ca/>
- Reporters sans frontières Canada (RSF) : <http://www.rsfcanda.org/>
- Réseau In-Terre-Actif : <http://www.in-terre-actif.com>

ANNEXE

SITUATION 1 :

Un train de la compagnie « Trans-cool », subsidiaire du groupe « Trasco », a été impliqué dans un déraillement qui a provoqué le déversement de plus d'une tonne de produits toxiques dans le fleuve St-Laurent. Des défaillances mécaniques et le transport non autorisé de matières dangereuses semblent être à l'origine du sinistre.

Journalistes de la chaîne de télé privée « TVCQ »

- La chaîne appartient au groupe économique « Trasco ».
- Les journalistes disposent de tous les moyens financiers et technologiques pour se rendre sur place et faire une couverture détaillée de la nouvelle.
- Grande audience.
- Toute l'information doit être vérifiée par le patron de la chaîne avant d'être diffusée.

SITUATION 2 :

Un train de la compagnie « Trans-cool », subsidiaire du groupe « Trasco », a été impliqué dans un déraillement qui a provoqué le déversement de plus d'une tonne de produits toxiques dans le fleuve St-Laurent. Des défaillances mécaniques et le transport non autorisé de matières dangereuses semblent être à l'origine du sinistre.

Journalistes du journal « Liberté »

- Il s'agit d'un journal indépendant financé par ses membres et un peu de publicité.
- L'audience est petite.
- Les moyens sont modestes. Les journalistes ne peuvent se rendre sur place à temps. Ils doivent faire appel à des témoignages et à d'autres sources pour obtenir de l'information.

SITUATION 3 :

Un train de la compagnie « Trans-cool », subsidiaire du groupe « Trasco », a été impliqué dans un déraillement qui a provoqué le déversement de plus d'une tonne de produits toxiques dans le fleuve St-Laurent. Des défaillances mécaniques et le transport non autorisé de matières dangereuses semblent être à l'origine du sinistre.

Journalistes de la chaîne de radio publique « Radio-Pays »

- Radio financée par le gouvernement.
- Audience de taille moyenne.
- Les moyens dont disposent les journalistes sont limités mais leur permettent quand même un accès convenable à la technologie et au transport.
- Il existe une liberté de publication mais les informations passent par un conseil éditorial avant de se rendre au public.

SITUATION 4 :

Un train de la compagnie « Trans-cool », subsidiaire du groupe « Trasco », a été impliqué dans un déraillement qui a provoqué le déversement de plus d'une tonne de produits toxiques dans le fleuve St-Laurent. Des défaillances mécaniques et le transport non autorisé de matières dangereuses semblent être à l'origine du sinistre.

Audience

- Vous avez les moyens d'accéder à tous les médias présentés. Ce sont les seuls qui existent pour vous.
- Écoutez attentivement les comptes rendus de chaque média.
- Lequel, selon vous, présente l'information de manière la plus complète et objective ?
- Choisissez un des médias et faites un court commentaire dans l'espace de la fiche réservé à cette fin.